



# Futsal

NOM	Affectation 2023-2024
BENAISSI NABIL	FD1
BLASCO VINCENT	FD1
BOUGET ROMAIN	FD1
CHARRETTE BRUNO	FD1
DERRI RIYAN	FD1
DUVERGER JEAN-CHRISTOPHE	FD1
FAUTRAD PATRICK	FD1
GHARBI TARCHOUNA AKRAM	FD1
HADI AYYOUB	FD1
LE TEXIER PATRICK	FD1
ETRILLARD MICKAËL	FD1
AMEUR MEDDAH DJEMEL	FD2

Nous vous informons que conformément à l'article 40 du statut de l'arbitrage, à l'article 31 du règlement intérieur de la CDA, saison 2022/ 2023, et à l'article 80 des RS du District, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel réglementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être introduit au moyen de l'adresse mail officielle dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la date de transmission par courriel de la présente notification.

Un chèque d'un montant de 46 euros à l'ordre du District du Var de football correspondant au droit d'appel doit être adressé par courrier recommandé ou être directement amené au secrétariat du District.

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

